La Tour de Garde

et Messager de la Présence de Christ

„Sentinelle, où en est la nuit?"
Esaïe 21:11.

XXXIIme Année No 23
Journal bimensuel 1er Décembre 1934

— BERNE —

SOMMAIRE

Vous êtes mes témoins, dit l'Eternel, que je suis Dieu. Esaïe 43:12.

Journal bimensuel édité par la
WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY
117, Adams Street - Brooklyn N.Y., U.S.A.
Fonctionnaires:
J. F. Rutherford, président. W. E. van Amburgh, secrétaire.

« Et tous tes fils seront enseignés de l'Eternel, et la paix de tes fils sera grande. » — Esaïe 54:13; (D).

Les Ecritures enseignent clairement

QUE JEHOVAH est le seul vrai Dieu, qu'il est d'éternité en éternité, qu'il est le Créateur des cieux et de la terre et Celui qui donne la vie à ses créatures. Que le Logos fut le commencement de sa création et son agent actif dans la création de toutes choses; qu'il est maintenant le Seigneur Jésus-Christ dans la gloire, revêtu de tout pouvoir dans le ciel et sur la terre, et qu'il est le principal agent exécuteur de Jéhovah.

QUE DIEU créa la terre pour l'homme; qu'il créa l'homme parfait et pour vivre sur la terre où il l'avait placé. Que l'homme désobéit volontairement à la loi de Dieu et tomba ainsi sous la sentence de mort; qu'en raison du péché d'Adam, tous les hommes sont nés pécheurs et sont privés du droit de vivre.

QUE JESUS fut fait chair afin de pouvoir devenir le Rédempteur de l'homme; qu'en donnant sa vie en sacrifice pour l'homme, il procura le prix de la rançon; que Jésus ressuscita être divin d'entre les morts, monta aux cieux et que Dieu l'exalta au-dessus de toute créature et de tout nom et le revêtit de tout pouvoir et de toute autorité.

QUE L'ORGANISATION DE JEHOVAH est appelée Sion et que Christ Jésus en est le principal fonctionnaire et le Roi auquel appartient le droit de régner sur le monde; que les disciples oints et fidèles de Christ Jésus sont des enfants de Sion et membres de l'organisation de Jéhovah; qu'ils sont ses témoins et qu'ils ont le devoir et le privilège de rendre témoignage à la suprématie de Jéhovah et de proclamer ses desseins envers l'humanité tels qu'ils sont exprimés dans la Bible; et qu'ils doivent porter les fruits du royaume à tous ceux qui veulent entendre.

QUE LE MONDE a pris fin; que le Seigneur Jésus-Christ, élevé par Jéhovah sur son trône, a expulsé Satan du ciel et a commencé d'établir le royaume de Dieu sur la terre.

QUE LE REMEDE et les bénédictions dont profiteront les peuples de la terre ne pourront venir que par le royaume de Jéhovah que Christ a déjà commencé d'établir. Que le prochain grand acte du Seigneur sera la destruction de l'organisation de Satan et l'établissement de la justice sur la terre; que tous ceux qui dans le royaume obéiront à ses lois seront régénérés et vivront sur la terre à toujours.

SA MISSION

CE JOURNAL est édité pour faire connaître Jéhovah et ses desseins tels qu'ils sont révélés dans les saintes Ecritures. Il contient un enseignement spécialement utile aux témoins de Jéhovah. Il est rédigé de façon à permettre à ses lecteurs l'étude systématique de la Bible et la Société met en outre à leur disposition d'autres écrits se prêtant à ces études. Il publie aussi des articles convenant à l'enseignement du public par radio.

La « Tour de Garde » s'en tient strictement, pour ses exposés, à la Bible comme autorité. Elle est absolument libre et indépendante de tous partis, de toutes sectes, de toutes institutions en général. Elle est sans réserve au service de Jéhovah Dieu et de son royaume dont Christ est le Roi. Elle n'a pas un point de vue dogmatique, au contraire, le lecteur est invité à soumettre son contenu à un sérieux examen à la lumière de la parole de Dieu. Elle ne se prête pas à la controverse et ses colonnes ne sont pas ouvertes aux critiques individuelles.

Abonnements:

Suisse :	1 an	6 fr.	— Chèques postaux Berne III 3319.
	6 mois	3 fr.	—
France :	1 an	30 fr.	— Chèques postaux Paris 1310-71.
	6 mois	15 fr.	—
Belgique :	1 an	30 fr.	— Chèques postaux Bruxelles 96976.
	6 mois	15 fr.	—

Autres pays : 1 an 7 fr. 50 (argent suisse). (1) Payable au bureau de la Société du pays même, (2) payable par mandat-poste international à l'imprimerie à Berne ou (3) commandé au bureau de poste du lieu de résidence de l'abonné (abonnement-poste).

Adresses de livraison :
Suisse : .... 39, Allmendstrasse, BERNE
France : .... 129, Faubourg Poissonnière, PARIS IX
Belgique : .... 66, rue de l'Intendant, BRUXELLES

Tous ceux qui étudient sérieusement la Bible et qui, par suite de vieillesse, d'infirmité ou de situation difficile ne peuvent pas payer l'abonnement de la «Tour de Garde», recevront ce journal gratuitement s'ils le demandent à la Société en indiquant leurs motifs. La demande doit se renouveler chaque année.

5953 Imprimé par la Tour de Garde, Berne (Suisse)
Printed in Switzerland

Programmes des causeries par Radio

RADIO-VITUS, Paris — Longueur d'onde 222 m
Mardi .... 19.45—20.15 HEO
Jeudi .... 19.45—20.15 HEO
Samedi .... 19.45—20.15 HEO
Dimanche .... 12.00—12.30 HEO

RADIO-TOULOUSE-SAINT-AGNAN 60 kw — Longueur d'onde 329 m
Mercredi .... 19.50—20.05 HEO
Samedi .... 19.50—20.05 HEO

RADIO L. L. PARIS 0,8 kw. — Longueur d'onde 209 m
Vendredi .... 20.15—20.30 HEO

WALLONIA-BONNE ESPERANCE (Belgique) — Longueur d'onde 201,07 m
Mercredi .... 8.45—9.00 HEO

RADIO-TALLINN (Reval) — Longueur d'onde 296,1 m
Dimanche .... 16.30—17.30

Avis important

Nous portons à la connaissance de nos lecteurs dont l'abonnement est expiré ou expirera fin décembre, que nous joindrons au présent numéro fiche de renouvellement et bulletin de versement.

Pour faciliter notre tâche, nous prions nos abonnés de ne plus renouveler leur abonnement au bureau de poste, mais de se servir du bulletin de versement qui leur parviendra en même temps que l'avis d'expiration de leur abonnement.

Période de Témoignage du Serviteur

Cette période comprendra les 9 jours du *24 novembre au 2 décembre.*

« Ton peuple sera plein d'ardeur au jour de ta puissance. » Ce sont des paroles prophétiques du psalmiste. Le serviteur de Dieu fera donc les préparatifs nécessaires en vue de faire de cette Période de Témoignage une nouvelle manifestation puissante pour le grand nom de Jéhovah.

Des instructions seront données dans le « Bulleltin » et par circulaire.

Réunion Régionale de Service à Bruxelles

Dimanche, 9 Décembre

Le programme peut être obtenu du bureau de Bruxelles.

La TOUR de GARDE
ET MESSAGER DE LA PRÉSENCE DE CHRIST

XXXIIme Année 1er Décembre 1934 No 23

Les Esprits méchants

« Car nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang, mais contre les dominations, contre les autorités, contre les princes de ce monde de ténèbres, contre les esprits méchants dans les lieux célestes. » — Ephésiens 6: 12.

(Première partie)

JEHOVAH DIEU, le Créateur du ciel et de la terre, créa toutes choses bonnes et ne pouvait rien créer de mauvais, car toutes ses œuvres sont parfaites. (Deutéronome 32: 4) Les « méchants » sont ceux qui transgressent volontairement la loi de Dieu. Lorsqu'une créature s'égare, Jéhovah ne peut en être rendu responsable. Quand elle succombe à la tentation du péché ou cède à une influence pécheresse et se tourne vers l'impiété, Dieu ne peut en être accusé, car il est écrit qu'il ne tente personne. (Jacques 1: 13) Toutes les voies de Jéhovah sont justes. Il hait la perversité ou la méchanceté, et il a définitivement déterminé le sort des méchants. « Mais les rebelles sont tous anéantis, la postérité des méchants est retranchée. » (Psaume 37: 38) Il y a des créatures spirituelles méchantes et des créatures humaines perverses; toutes seront détruites. (Psaume 145: 20) Les anges sont des créatures spirituelles que Jéhovah a créées parfaites, pures et saintes; ceux qui suivirent volontairement le diable se corrompirent. Bien que le jugement de Jéhovah déclare clairement que tous les méchants seront détruits, cela ne signifie cependant pas qu'ils le seront aussitôt ou peu de temps après être devenus méchants. Satan est un esprit méchant, qui depuis longtemps a été déclaré coupable et condamné à mort; mais Dieu le laisse subsister dans un but bien déterminé. Les Ecritures montrent que Jéhovah Dieu condamna à mort d'autres créatures spirituelles, il y a longtemps, mais qu'elles restent en vie jusqu'à ce que soit venu le temps que Dieu a fixé pour leur exécution. Jusqu'à ce jour, ces anges méchants ont exercé leur puissance et leur influence sur l'humanité. Après la naissance du « fils », il y eu dans le ciel une formidable guerre. Satan et ses anges impies combattirent contre le Seigneur Jésus-Christ; tous ces pervers furent précipités du ciel. Il est écrit à ce sujet: « Malheur à la terre et à la mer! car le diable est descendu vers vous, animé d'une grande colère, sachant qu'il a peu de temps. » — Apocalypse 12: 5–12.

2 Il ne peut y avoir le moindre doute, car les preuves abondent, que Satan et ses anges méchants exercent actuellement une puissante influence sur les gouvernants de la terre et amènent ainsi une grande misère sur le peuple. Beaucoup de gens consultent ces esprits méchants, mais ignorent totalement l'origine, les intentions et la fin de ces esprits. Les hommes et les femmes qui les consultent par l'intermédiaire d'un médium sont incités par ces esprits à agir d'une façon perverse, ce qui déshonore le nom de Jéhovah. Beaucoup a été dit et écrit dans le passé, à propos des anges déchus et de leur pouvoir sur les hommes; mais maintenant que le Seigneur a rassemblé ses fidèles auprès de lui, qu'il a inauguré pour eux la nouvelle alliance et les a admis dans l'alliance du royaume, on doit s'attendre à ce qu'il leur donne une plus grande lumière en ce qui concerne les anges méchants, et une meilleure compréhension des Ecritures Saintes. N'oublions jamais que l'apôtre a écrit avec autorité, à propos de ce qui précède: « Or, tout ce qui a été écrit d'avance l'a été pour notre instruction, afin que, par la patience, et par la consolation que donnent les Ecritures, nous possédions l'espérance. » (Romains 15: 4) Il en résulte qu'une interprétation plus correcte des Ecritures concernant les mauvais anges sera présentement un réconfort et une aide pour le « reste ». Si ceux du « reste » doivent aider la classe de Jonadab à acquérir une meilleure compréhension, ils doivent préalablement la posséder eux-mêmes. En outre, par l'organe de l'un de ses apôtres, Dieu explique clairement que les fidèles membres du « reste » seront constamment attaqués par les hordes malfaisantes de l'armée de Satan et qu'ils devront revêtir et garder l'armure protectrice que Jéhovah leur a donnée dans sa bonté.

Résumé

3 Les apôtres Jude et Pierre parlent d'anges qui devinrent méchants et sont de ce fait conservés pour la destruction. L'apôtre Pierre parle encore de certains « esprits retenus en prison » auxquels Jésus alla prêcher. Qui sont ces anges méchants ? Quand et comment le devinrent-ils ? Quels sont les esprits auxquels Jésus alla prêcher ? Les esprits en prison sont-ils les mêmes que ceux gardés pour le jugement et la destruction ? Où séjournent actuellement ces esprits méchants ? Avant de répondre complètement à ces questions, il paraît utile de donner un court résumé de ce sujet, puis d'essayer de trouver les preuves bibliques qui s'y rapportent.

4 Dans le sixième chapitre de la Genèse sont mentionnées deux classes différentes d'anges ou d'esprits, nettement séparées l'une de l'autre. L'une de ces classes est désignée comme celle des « géants » ou des « *néphilim* » (selon l'hébreu et certaines versions étrangères). « *Néphilim* » signifie proprement « agresseurs », « spadassins », « vantards » ou « tyrans ». Ces esprits méchants se joignirent à Satan quand il se rebella, et depuis lors ils l'ont soutenu dans son effort pervers d'accumuler la honte sur Jéhovah Dieu et de détourner de lui toute la création. Ils sont mentionnés dans 2 Pierre 2: 4 et Jude 6. Depuis les jours d'Eden ils ont combattu ceux qui cherchaient la justice. Ils sont encore vivants et sont les ennemis mortels des saints. Au jour de la bataille d'Harmaguédon ils combattront aux côtés de Satan et seront complètement défaits.

5 Dans la Genèse, chapitre six, verset deux, il est fait mention des « fils de Dieu ». Jadis, ces anges étaient saints et employés au service de Jéhovah. Ils ne se joignirent pas à Satan quand il se rebella ; ils ne cédèrent que par la suite à son influence perverse, devinrent désobéissants et perdirent ainsi leur privilège, l'occasion qui leur était offerte de servir Jéhovah ; aussi ont-ils été tenus en captivité depuis. Ils sont encore en vie, et sont mentionnés dans 1 Pierre 3: 19, 20. Ils ont quelques chances d'espérer leur rétablissement.

6 Ils sera bon et utile en examinant les textes bibliques cités ci-après de se rappeler les deux classes d'anges citées plus haut, ainsi que leurs relations entre elles et avec le genre humain. Le « reste » et la classe de Jonadab constateront que ce fait est d'un intérêt tout particulier à l'époque actuelle. Il est incontestable que Dieu veut qu'un témoignage — concernant ces puissances invisibles et l'influence qu'elles exercent sur le genre humain — soit rendu à présent, et que tous ceux qui aiment le Seigneur s'efforcent loyalement de prendre part à cette œuvre.

La rébellion

7 Lucifer fut, au temps de la création de l'homme, un membre de l'organisation de Dieu, et occupait une fonction pour laquelle il avait été oint. Il eut le privilège et le devoir de servir Jéhovah, de le défendre, de le louer et de lui obéir entièrement. Il était complètement équipé pour remplir cette mission. Voici ce que Jéhovah déclara à propos de Lucifer : « Tu étais un chérubin protecteur, aux ailes déployées; je t'avais placé et tu étais sur la sainte montagne de Dieu.» (Ezéchiel 28: 14) Cela prouve que Lucifer était un membre de l'organisation de Jéhovah, et qu'il avait été choisi et oint en vue d'accomplir certains devoirs. Il semble ressortir clairement des Ecritures que Lucifer fut le chef suprême d'une certaine division de l'organisation de Dieu, que d'autres créatures spirituelles ou anges lui furent subordonnés et que son organisation s'occupait surtout de l'homme sur la terre. Mais Lucifer se rebella contre Dieu et profana ses sanctuaires. « Par la multitude de tes iniquités, par l'injustice de ton commerce, tu as profané tes sanctuaires. » (Ezéchiel 28: 18) Cela doit signifier qu'au début de ses fonctions son organisation ou son lieu de séjour était consacré à Dieu et à la justice, mais que par la suite il tomba volontairement dans l'impiété et que d'autres se joignirent à lui. Ainsi furent profanés la demeure de Lucifer et les membres de l'organisation, qui lui étaient directement subordonnés. D'autres textes bibliques démontrent également qu'une armée d'anges fit cause commune avec Satan. Elle combattit à ses côtés lorsque Christ Jésus la chassa du ciel avec Satan et les précipita sur la terre ; depuis lors leur activité est limitée et ne se déploie que sur la terre. (Apocalypse 12: 9–12) A l'origine ces anges furent des créatures de Dieu ; mais ils se rebellèrent et devinrent la 'postérité du serpent', de Satan. Le Seigneur Jésus-Christ a proclamé dans Matthieu 25: 41 le jugement concernant les anges dirigés par Satan. Celui-ci est extrêmement tyrannique ; il en est de même de ses collaborateurs. Depuis le temps d'Eden, Satan fut un meurtrier, et ceux qui se joignirent à lui, lors de sa rébellion, prirent évidemment part au meurtre d'Abel ; ils sont également des meurtriers et ont commis depuis lors meurtre sur meurtre. — Jean 8 : 44.

8 Par l'organe du prophète Daniel, Dieu décrit l'organisation perverse de Satan, sous le symbole d'une horrible statue. La tête de cette statue était en or et représentait Satan lui-même, montrant qu'il avait primitivement reçu sa puissance de Jéhovah. La poitrine et les bras de cette statue étaient d'argent et représentaient les princes ou gouvernants subordonnés à Satan, qui constituent une partie intégrale de son organisation perverse. Ainsi qu'il est écrit : « Puis il y aura un troisième royaume qui sera d'airain et qui dominera sur toute la terre » (Daniel 2: 31–39). Cette déclaration de Daniel, confirmée par d'autres énoncés bibliques, démontre que les anges méchants, soumis à Satan, ont, dès l'origine, dominé tyranniquement sur les gouvernements de la terre. Les Ecritures expliquent enfin que Satan est le dieu ou le gouvernant invisible de ce monde, ce qui signifie qu'il est le plus puissant d'entre tous les esprits méchants, que les autres pervers agissent sous sa direction et que l'organisation toute entière combat tous ceux qui se trouvent du côté de Jéhovah. — 2 Cor. 4: 3, 4 ; Ephésiens 6: 12.

9 Parmi les membres de cette organisation impie se trouve l'agent suprême de Satan appelé « Gog » par les Ecritures, et que Satan a indubitablement placé comme contre-partie de Christ Jésus, l'agent suprême de Jéhovah. L'armée d'esprits pervers était cantonnée dans un lieu appelé Magog, selon les Ecritures (Ezéchiel 38 : 2–6). Jésus désigna Satan comme le « prince [ou gouvernant invisible] de ce monde » (Jean 14: 30). Comme Satan est appelé Béelzébul, ce qui signifie prince ou chef suprême des démons, il en résulte qu'il en existe d'autres, de même espèce, c'est-à-dire d'autres anges ou esprits méchants. — Matthieu 10: 25 ; 12: 24 ; Marc 3: 22 ; Luc 11: 15, 18, 19.

10 Les textes cités, ainsi que les paroles relatées dans Ephésiens 6: 10–12, démontrent péremptoirement qu'il existe une foule d'anges méchants ou de perverses créatures spirituelles ; que Satan, le diable, est le chef suprême de cette multitude corrompue et que ces esprits iniques sont les ennemis mortels de tout homme qui essaie d'accomplir la volonté de Dieu.

11 Dès les jours d'Eden Dieu prononça la sentence de mort contre Satan et son armée ou sa « postérité ». (Genèse 3: 15) Plus tard il expliqua, par le moyen de son prophète, Moïse, pourquoi il n'avait pas exécuté ce jugement et détruit immédiatement Satan et toute sa horde perverse. Dieu leur permit de poursuivre jusqu'à l'extrême leurs efforts et leur opposition en vue de lui disputer toute la création, puis de démontrer s'il était un imposteur, se réservant ensuite, au temps fixé, d'anéantir tous ces anges impies, révélant ainsi sa puissance souveraine. Mais avant leur destruction Jéhovah veut, par ses fidèles et dévoués témoins, donner aux hommes et aux anges un témoignage de son grand nom. Telle est la décision de Dieu, car il est écrit à propos de Satan : « Mais, je t'ai laissé subsister, afin que tu voies ma puissance, et que l'on publie mon nom par toute la terre. » (Exode 9: 16) Ce sont Satan et son armée perverse, tous deux invisibles, qui ont outrageusement influencé et corrompu les gouvernants visibles de la terre et ont fait des puissances gouvernantes du monde une partie de l'organisation satanique qui opprime le genre humain. Cette partie visible de l'organisation de Satan est dépeinte par le prophète Daniel, dans la terrible statue, par les jambes de fer et les pieds en partie de fer et en partie d'argile (Daniel 2: 33). Toute l'organisation gouvernée par Satan est hostile à Jéhovah Dieu ; or, au temps qui a été fixé, « la pierre », c'est-à-dire Christ Jésus, dont Jéhovah a fait le chef de son organisation souveraine et l'ultime exécuteur de ses desseins, anéantira la néfaste organisation de Satan, la partie visible et la partie invisible. — Daniel 2: 44, 45.

12 Depuis le jour de la rébellion dans l'Eden jusqu'à l'époque actuelle le diable et ses adeptes ont combattu Dieu et tous ceux qui sont devenus une partie de l'organisation divine ; mais le temps est venu où la question litigieuse doit être définitivement liquidée entre les hordes perverses et l'organisation de justice de Dieu, et c'est pour cela qu'il faut s'attendre à ce que Jéhovah donne à ses fidèles saints sur la terre une compréhension plus claire de cette question litigieuse que celle qu'ils avaient auparavant. Il est certain que Satan et ses armées auraient depuis longtemps tué tous ceux qui se sont placés du côté de Jéhovah, si Dieu, dans sa puissance, n'avait protégé ceux qui l'aiment. Il a retenu les méchants et les a empêchés de tuer ses fidèles témoins. La même horde infâme persécuta Jésus quand il fut sur la terre, et occasionna sa mort. Jéhovah toléra qu'il en fut ainsi ; mais il rendit vains les desseins de l'ennemi, en ressuscitant Jésus et en lui donnant la place suprême dans sa grande organisation. — Philippiens 2: 9–11.

« Fils de Dieu »

13 Dans l'organisation universelle de Jéhovah il y eut beaucoup de saints anges qui étaient entièrement consacrés à son service, qui n'appartinrent jamais à l'armée de Lucifer et ne prirent pas part à sa rébellion. Tous ces anges fidèles sont des « fils de Dieu » (Job 38: 7), car ils reçurent la vie de Jéhovah. Environ quinze siècles s'étaient écoulés depuis la rébellion dans l'Eden. Adam et Eve avaient alors des enfants et des petits-enfants et le genre humain s'était accru considérablement; c'est à cette époque que se place le récit de la déchéance de l'humanité: « Lorsque les hommes eurent commencé à se multiplier sur la face de la terre, et que des filles leur furent nées, les fils de Dieu virent que les filles des hommes étaient belles, et ils en prirent pour femmes parmi toutes celles qu'ils choisirent » (Genèse 6: 1, 2). Il est à noter que le deuxième verset précité ne dit rien à propos de l'impiété des anges, des «fils de Dieu», ni qu'ils agirent contre la volonté divine lorsqu'ils se matérialisèrent. Il ne peut être dit que ces « fils de Dieu » aient formé à cette époque ou à toute autre, une partie quelconque de l'organisation de Satan. Tous ceux qui étaient alliés à Satan, le diable, furent et sont encore 'la postérité de Satan', du serpent, et par conséquent ses fils. Cela prouve que ces « fils de Dieu » diffèrent totalement de ceux qui participèrent à la rébellion de Satan. Le fait que quinze siècles après cette rébellion, des anges sont encore appelés « fils de Dieu » montre, que durant tout ce temps ils avaient servi Jéhovah Dieu. Ils étaient des créatures spirituelles ou des anges qui avaient reçu le don de la vie de Jéhovah Dieu, et comme ils étaient demeurés à son service ils furent appelés « fils de Dieu ».

14 Le but principal de Satan depuis sa rébellion jusqu'à ce jour a été de dresser toute la création contre Jéhovah. Rien n'indique que les « fils de Dieu », dont il est parlé plus haut, aient tenté quoi que ce fût en vue de détourner d'autres créatures de Jéhovah Dieu. Les Ecritures montrent que Satan est un adversaire rusé, haineux et insinueux. Son nom « serpent » montre qu'il est parmi toutes les créatures le plus grand imposteur, et son nom « *Satan* » prouve manifestement qu'il se sert de la tromperie dans son opposition contre Jéhovah Dieu. Nous savons que le diable recourt à la tromperie et au mensonge pour tenter les humains qui négligent leur devoir envers Dieu; on peut donc admettre qu'il recourut aux mêmes moyens pour détourner les « fils de Dieu » de leur Créateur. N'était-il pas dans son vilain dessein de tromper les anges comme les hommes, pour les inciter d'agir contrairement à la loi de Dieu? — Les filles des hommes étaient belles. Les « fils de Dieu » les aperçurent et constatèrent qu'elles étaient attrayantes. Par la ruse et la tromperie Satan attira d'abord Eve dans ses rets — car elle était belle, elle aussi — et cela servit d'excuse à Adam pour passer du côté de Satan; puis quinze siècles après,

le diable se servit de filles et de petites-filles d'Eve — belles également — pour attirer d'autres créatures dans le piège, voire même les « fils de Dieu ». Ces anges avaient le pouvoir de se matérialiser, c'est-à-dire de prendre un organisme humain, et ils usèrent sans nul doute de ce pouvoir. Rien ne prouve qu'ils aient transgressé la loi de Dieu par leur matérialisation, car les Ecritures montrent que, plus tard, aux jours d'Abraham, des anges prirent une forme humaine. (Genèse 19: 1, 15; 18: 1–15) Bien que Jéhovah n'ait donné aucun ordre aux « fils de Dieu » de se matérialiser et bien qu'il ne les ait pas envoyés comme ses messagers, il ne semble pourtant pas que leur péché consistât dans leur matérialisation. En apparaissant comme créatures humaines ils étaient évidemment de beaux hommes, séduisants, et durent plaire aux femmes d'alors. Les Ecritures ne disent pas que les « fils de Dieu » matérialisés étaient des géants, et il ne serait nullement raisonnable de penser qu'ils s'étaient matérialisés comme géants, mais plutôt qu'ils prirent l'allure d'hommes séduisants. « Les fils de Dieu ... en prirent pour femmes parmi toutes celles qu'ils choisirent.» La conséquence de cette union matrimoniale entre les « fils de Dieu » et les filles des hommes fut un accroissement sensible de la méchanceté au sein du genre humain; cela suffit à démontrer que Satan fut le principal instigateur de cet état de choses. Maredsous 2 T3:1-5 "crise de l'impiété"

Impiété

15 Adam devint un homme impie, et au bout de quinze siècles presque toute sa descendance avait sombré dans l'impiété, accablé de honte le nom de Jéhovah et provoqué son mécontentement. Abel, Hénoc et Noé sont les seuls qui, d'après le récit biblique, avaient maintenu jusqu'alors leur intégrité envers Dieu. Il semble que toute l'humanité, à l'exception de Noé et des membres de sa famille, s'étaient vraisemblablement détournés de Dieu au temps dont il est parlé. Noé était déjà sur la terre depuis plusieurs siècles; c'est donc « aux jours de Noé » qu'eurent lieu les faits relatés dans la Genèse. Il faut en conclure que la méchanceté s'était constamment accrue parmi les hommes. « L'Eternel dit: Mon esprit ne sera pas toujours en lutte avec l'homme; car l'homme n'est que chair et ses jours seront réduits à une durée de cent vingt ans. » (Genèse 6: 3; version synodale) Les mots « mon esprit » signifient Jéhovah lui-même; on pourrait également dire: «Moi, l'Esprit». Mais si le pronom « moi » avait été employé, l'immense différence entre « l'Esprit », le Créateur, et la « chair », c'est-à-dire les créatures humaines, n'aurait pas été exprimée avec autant de vigueur. Jéhovah est l'Esprit, le Tout-Puissant, et puisque l'homme est chair il est infiniment plus faible et plus petit que Jéhovah. Depuis le péché d'Adam, Dieu était en lutte avec l'humanité, et peu nombreux ont été les hommes qui lui furent pleinement dévoués. Satan eut apparemment un magnifique succès dans sa tentative de détourner de Jéhovah le genre humain.

16 Le mot « lutte » vient du mot hébreu « dun », racine qui signifie également «gouverner», «juger» (en arbitre), « être en lutte » ou agir comme des adversaires qui vident une querelle. Durant quinze siècles, Dieu avait jugé les hommes pour savoir s'ils étaient intègres. Depuis Adam jusqu'à Noé dix générations vécurent sur la terre — le nombre dix est un symbole de perfection terrestre — et durant tout ce temps-là Noé était le troisième homme qui avait maintenu son intégrité envers Dieu, ainsi que le révèle le récit divin; les deux autres hommes étaient Abel et Hénoc. Jéhovah n'était nullement obligé de continuer indéfiniment la querelle, car l'homme ne peut raisonner avec son Créateur et Juge, comme dans un procès avec un adversaire terrestre. Les hommes s'étaient appelés, depuis les jours d'Enosch, du nom de l'Eternel; mais ils ne le firent manifestement que pour accumuler la honte sur ce nom, de même que beaucoup d'hommes, de nos jours, se nomment chrétiens mais couvrent de honte le nom de Dieu et de Christ. Il est tout à fait certain que depuis l'union matrimoniale des « fils de Dieu » avec les filles des hommes, la méchanceté avait pris le dessus, et c'est pourquoi le grand Esprit déclara: « Mon esprit ne sera pas toujours en lutte avec l'homme; car l'homme n'est que chair. » La chair (ou les créatures humaines) ne s'était pas révélée intègre et pure devant Dieu, et sa déclaration affirme que la chair ne déshonorerait pas éternellement le nom de Jéhovah. Le contraste entre Jéhovah et les créatures humaines est également mis en évidence dans les textes bibliques suivants: « L'Egyptien est homme et non Dieu »; il est également « chair et non esprit ». « Toute chair est comme l'herbe. » (Esaïe 31: 3; 40: 6) L'homme ne peut donc pas éternellement railler Dieu, le grand Esprit. En excitant Dieu, l'homme montrait qu'il ne s'était pas aperçu combien il était infime, comparé au grand Créateur.

17 Il est vraisemblable que les pères des filles donnèrent leur consentement au mariage de leurs filles avec les créatures spirituelles matérialisées, car ils pensaient que l'humanité deviendrait éminente au regard de Dieu et qu'elle jouirait d'une plus grande considération devant lui. Ce fut incontestablement le diable qui inspira cette idée aux hommes. Ce faisant il comptait railler Dieu et accumuler la honte sur son nom. Une telle façon d'agir constituait une infamie envers Dieu, car ce fut un grand méfait. Jéhovah déclara par la bouche de son prophète: « L'herbe sèche, la fleur tombe, quand le vent de l'Eternel souffle dessus. — Certainement le peuple est comme l'herbe: L'herbe sèche, la fleur tombe; mais la parole de notre Dieu subsiste éternellement. » — Esaïe 40 : 7, 8.

18 Pourquoi Jéhovah Dieu, l'Esprit, devrait-il donc se quereller continuellement avec l'homme, et voir son nom déshonoré par lui? Voici ce qu'il dit en substance: 'Je suis Esprit et l'homme n'est que chair; je puis lui retirer l'existence en un instant, mais que ses jours [de grâce, selon la version anglaise de Leeser] soient de 120 années.'

La version allemande de Luther dit: « Je veux encore leur accorder un délai de 120 années. » Cela semble indiquer clairement, en substance, que depuis quinze siècles l'homme ne vivait plus en harmonie avec son Créateur et que celui-ci ne voulait plus le laisser vivre que pendant une période de 120 années, avant de détruire le genre humain. Cette déclaration au sujet des 120 années se rapporte aux hommes impies et non pas à Noé; car celui-ci, qui était encore en vie à cette époque et jouissait de la faveur de Dieu, vécut encore 350 ans après le déluge. Mais pourquoi Dieu permit-il au pécheur, qui n'était pas irréprochable devant lui, de vivre encore pendant une nouvelle période de 120 années? Manifestement pour la même raison et dans le même but qu'il avait encore laissé subsister Pharaon pendant un certain temps, Pharaon qui fut pourtant un éminent représentant du diable. Pour la même raison, Dieu a laissé subsister jusqu'ici le diable, c'est-à-dire: pour manifester sa toute-puissance et pour faire publier son nom. (Exode 9:16) Pendant ces 120 années Jéhovah fit rendre un grand témoignage pour son nom, et à la fin de cette période il anéantit complètement le monde; cet anéantissement préfigure la fin du monde à Harmaguédon. Il montra ainsi qu'il avait fixé d'avance le temps de la destruction du monde par le déluge, mais qu'au préalable, il voulait réserver un certain temps pour l'annoncer aux hommes ainsi qu'à leurs descendants surhumains issus des « fils de Dieu » matérialisés. Dans les jours qui précédèrent le déluge, les hommes vivaient de nombreuses années, et c'est pour cette raison que l'Eternel pouvait aisément leur accorder un délai de 120 années avant l'exécution de son jugement dont serait néanmoins atteinte toute la génération d'alors. Ces 120 années ne déterminaient nullement la limite d'âge de l'homme; elles n'ont rien à voir non plus avec l'âge de Moïse. Elles déterminaient définitivement le temps où Dieu voulait faire venir le déluge sur la terre. Il ressort d'ailleurs du récit que la déclaration de Jéhovah concernant le délai de grâce de 120 années fut faite avant que Noé atteignît l'âge de 500 ans et avant qu'il eût engendré ses trois fils. — Genèse 6:9, 10.

19 Il a été dit que les *« néphilim »* étaient les mêmes que les « héros » (autres versions: « les vaillants hommes de jadis », les « hommes puissants », Genèse 6:4) et qu'ils furent détruits par le déluge. Les Ecritures n'appuient nullement cette pensée. Elles expliquent clairement que ce furent les « fils de Dieu » qui prirent pour femmes les filles des hommes; cette déclaration prouve que les néphilim n'épousèrent pas les filles des hommes. Comme les néphilim furent des géants, leur formidable carrure ne correspondait nullement à la taille des humains, ils ne pouvaient donc prendre pour femmes les filles des hommes. Il est hors de doute que les néphilim prirent une forme humaine, car les Ecritures attestent qu'ils furent sur la terre. Il est également certain que ce furent ces néphilim ou géants qui, d'un commun accord avec Satan, persuadèrent les « fils de Dieu » d'abandonner leur place légitime dans le service de Jéhovah en cherchant leur plaisir auprès des filles des hommes. Les géants agirent ainsi en vue de détourner les « fils de Dieu » de Jéhovah, afin que ceux-ci attirassent sur eux le mécontentement de Dieu et accablassent son nom de plus de honte encore. Ils s'étaient incarnés et séjournaient sur la terre, mais ce furent les « fils de Dieu » qui épousèrent les filles des hommes; c'est ce que montre le récit suivant: « Les géants étaient sur la terre en ces temps-là, après que les fils de Dieu furent venus vers les filles des hommes, et qu'elles leur eurent donné des enfants: ce sont ces héros qui furent fameux dans l'antiquité » (Genèse 6:4). Ce n'est qu'après que ces géants eurent fait leur apparition sur la terre, que les « fils de Dieu » et les filles des hommes eurent des enfants, ainsi que le montre ce texte. Ces géants ou néphilim furent appelés « anges tombés », peut-être parce qu'ils s'étaient entièrement détachés de Dieu et étaient des « agresseurs » qui traitaient de façon tyrannique ceux qu'ils avaient attaqués. Une autorité appréciée en la matière affirme que « néphilim » signifie « ceux qui tombent » (« qui tombent » sur d'autres, ou des « agresseurs ») (Strong). Evidemment Gog figurait lui aussi parmi cette société d'esprits méchants, de néphilim, et cela appuierait la conclusion selon laquelle Gog pourrait encore prendre un corps humain et diriger ainsi les forces visibles du diable, lors de leur attaque contre l'organisation de Dieu. Il est établi que les néphilim ne sont pas les mêmes que les « fils de Dieu », dont il est fait mention dans la Genèse, et cela pour deux raisons au moins: 1) Les géants étaient sur la terre avant que « les fils de Dieu » prirent une forme humaine; 2) ils n'étaient pas les « fils de Dieu », mais la postérité ou les fils du diable. D'autres textes bibliques, qui seront examinés plus tard, confirment cette conclusion. De l'union entre les « fils de Dieu » et les filles des hommes naquirent des enfants, les « héros qui furent fameux dans l'antiquité ». Ces « héros fameux », les descendants des « fils de Dieu », n'étaient pas appelés « néphilim », dans le texte hébreu, mais « *gibborim* ». Au cours du grand déluge qui vint sur la terre, ces *gibborim,* les *« héros »,* ces « hommes puissants », furent détruits; il n'existe par contre aucune preuve biblique que les « fils de Dieu » et les néphilim décrits dans la Genèse aient également été détruits. La Bible montre, au contraire, qu'ils vivent encore.

20 On pourrait objecter que même après le déluge il y eut des néphilim sur la terre, car les espions qui revinrent de Canaan racontèrent qu'ils y avaient vu des géants *(néphilim)*: « Et nous y avons vu les géants (hébreu: *néphilim*), enfants d'Anak, de la race des géants: nous étions à nos yeux et aux leurs comme des sauterelles. » (Nombres 13:33) La réponse à une telle objection est: Le mot *« néphilim »* signifie « géants » ou « tyrans »; il est dit expressément dans ce texte biblique que les géants qui furent aperçus à Canaan étaient les enfants d'Anak. Ce nom signifie « long cou », d'où géant. Mais Anak fut cependant

2490 av n.è Déclaration divine relative à l'humanité Gn 6:3
2370 " Mort Méthuschélah
120 ans Les eaux du déluge commencent à tomber (en novembre) Gn 7:6 11

une créature humaine, et c'est pourquoi il ne peut appartenir à la même catégorie de géants ou de néphilim que celle dont il est parlé dans la Genèse. Les géants qui prirent la forme humaine avant le déluge ne furent point les fils des hommes, puisqu'ils étaient des esprits matérialisés. Par contre les géants aperçus à Canaan étaient des créatures humaines, et Caleb les chassa d'Hébron. — Josué 15:13,14.

21 Les néphilim, dont il est parlé dans la Genèse, étaient une partie de l'organisation du diable, qui depuis sa rébellion avaient agi d'un commun accord avec lui. En se matérialisant ils voulaient influencer les « fils de Dieu » — dont il est parlé dans Genèse 6:2 — qui, jusqu'alors, étaient demeurés fidèles à Jéhovah, pour les inciter à se matérialiser également et à entrer en relations matrimoniales avec les filles des hommes. Ces créatures spirituelles, les « fils de Dieu », préalablement au service de Jéhovah, avaient pris des créatures humaines pour femmes et avaient engendrés des enfants; elles avaient par conséquent abandonné le service de Jéhovah qui leur était assigné au ciel, vraisemblablement sans avoir eu l'intention, en ce temps-là, d'être infidèles à Dieu. Elles furent incitées à croire qu'elles pouvaient ainsi servir et aider l'homme, et qu'elles agissaient pour l'honneur de Dieu. Bien que le récit contenu dans la Genèse est muet sur le point de savoir si Dieu avait interdit aux anges de prendre pour femmes des créatures humaines, la loi qui fut donnée plus tard aux Israélites montre cependant, qu'une telle façon d'agir était contraire à sa volonté. — Lévitique 19:19; 20:15,16.

22 Il est écrit dans l'épître de Jude: « Il a réservé pour le jugement du grand jour, enchaînés éternellement par les ténèbres, les anges qui n'ont pas gardé leur dignité [Luther: leur attitude princière], mais qui ont abandonné leur propre demeure [le lieu de séjour qui était digne d'eux; version angl. de Rotherham]. » (Jude 6) Ce texte biblique fut appliqué jadis à l'attitude des « fils de Dieu », dont il est fait mention dans Genèse 6:2; mais d'autres énoncés bibliques qui s'y rapportent montrent que cette application n'était point fondée. Les paroles contenues dans l'épître de Jude ne se rapportent pas aux « fils de Dieu », mais aux néphilim, c'est-à-dire à ceux qui prirent la forme de géants et qui depuis la rébellion de Satan étaient une partie de son organisation. Jéhovah détruira ces néphilim avec Satan, car ils sont ses anges et une partie intégrante de son organisation.

23 Le fait seul que les « fils de Dieu » prirent pour femmes les filles des hommes, après qu'ils se furent matérialisés, ne signifie pas fatalement qu'ils fussent une partie de l'organisation de Satan ou qu'ils eussent quelque sympathie pour elle. Satan et ses alliés, les néphilim, avaient dû entraîner les « fils de Dieu » dans de fausses conceptions; cela les conduisit à agir d'une façon imprudente et leur valut des difficultés semblables à celles qui furent prédites par l'apôtre Paul aux hommes qui abandonnent le service de Dieu, pour se marier: « Celui qui est marié s'inquiète des choses du monde, des moyens de plaire à sa femme. Je dis cela dans votre intérêt; ce n'est pas pour vous prendre au piège, c'est pour vous porter à ce qui est bienséant et propre à vous attacher au Seigneur, sans distraction. Ainsi, celui qui marie sa fille fait bien, et celui qui ne la marie pas fait mieux. » (1 Cor. 7:33,35,38) Les « fils de Dieu » n'étaient pas libres de prendre pour femmes des créatures humaines, car ce faisant ils abandonnaient le service de Dieu; mais ayant succombé à l'influence raffinée et aux tromperies de Satan, ils adoptèrent une opinion semblable à celle de la « grande multitude » (Apocalypse 7:9-17) ou de la classe des «captifs» (Esaïe 42:6,7; 49:9; 61:1), qui s'imaginent qu'ils peuvent se mêler au monde tout en servant Dieu. Beaucoup d'hommes et de femmes ont consacré leur vie à Dieu, mais, contrairement à sa volonté, se sont mêlés au monde, car ils pensaient pouvoir agir de la sorte tout en servant Dieu et en aidant le monde. Mais cette façon d'agir ne conduit pas à l'élévation du monde et n'a pas honoré Jéhovah. Il a appelé cette classe de gens des « captifs », parce qu'ils sont liés pour s'être mêlés au monde. (Psaume 79:11; 142:7) Les « fils de Dieu » subirent indubitablement l'influence de Satan et acceptèrent ces fausses conclusions; ils furent ainsi pris dans ses pièges. Aux jours de Noé la méchanceté était grande parmi les hommes; il en va de même aujourd'hui. La classe des « captifs » ou la « grande multitude » pense maintenant qu'elle n'a pas à tenir compte de la parole de vérité de Dieu, qu'elle peut demeurer dans les systèmes religieux — qui sont cependant une partie intégrante de l'organisation de Satan — et servir ainsi Dieu et les hommes. Le Seigneur la décrit dans Psaume 107:10-20. Satan, se servant de ses instruments terrestres, entraîne la « grande multitude » dans ses pièges; cela confirme la pensée que Satan et ses aides matérialisés, les néphilim, incitèrent les « fils de Dieu » à s'engager dans une mauvaise voie et à tomber dans leurs pièges.

24 Les enfants qui naquirent de l'union des filles des hommes et des « fils de Dieu » sont appelés « héros fameux dans l'antiquité ». Le même mot sert également à décrire Nimrod, dont il est dit qu'il fut un « vaillant » ou « puissant » (hébreu: *gibbor*) chasseur. (Genèse 10:8,9). La descendance résultant de l'union entre les filles des hommes et les « fils de Dieu » était formée de « héros » qui furent « fameux » parmi les hommes, mais certes pas aux yeux de Dieu. Le récit biblique, en effet, n'a pas conservé un seul nom de ces hommes fameux ou célèbres, et cela prouve que leur gloire n'existait pas devant Dieu. Ils ne furent pas intègres devant lui; ils lui furent en abomination, car ils étaient à la fois des bâtards et des monstres, qui se firent un nom par leurs méfaits. C'est ainsi que Nimrod devint, lui aussi, une célébrité parmi les humains. Ces bâtards, qu'on appelait les « héros », n'étaient pas des néphilim, ainsi que le montre clairement le récit. Comme ils furent des bâtards et des monstres, ils ne pouvaient pas se multiplier.

25 Le récit contenu dans la Genèse ne parle pas expressément de la méchanceté des néphilim, manifestement parce qu'ils étaient incorrigiblement méchants depuis la rébellion dans l'Eden et qu'ils étaient condamnés depuis ce temps-là. Il faut noter également que le récit divin ne parle pas davantage de la méchanceté des « fils de Dieu », mais fait ressortir la méchanceté des *hommes*. « L'Eternel vit que la méchanceté des hommes était grande sur la terre, et que toutes les pensées de leur cœur se portaient chaque jour uniquement vers le mal. » (Genèse 6: 5) Satan, conformément à sa méthode déterminée, avait détourné l'homme de Dieu et s'était ensuite servi des hommes et de leurs filles pour corrompre les « fils de Dieu », qui depuis longtemps avaient été fidèles à Dieu. La grande « méchanceté sur la terre », dont parle le texte biblique, se rapporte en particulier à l'homme, et c'est à propos de l'homme que Dieu dit qu'il ne serait pas plus longtemps en lutte avec lui. Jéhovah indique que cette méchanceté est la raison pour laquelle il modifie sa façon d'agir à l'égard de l'homme. Le diable avait contesté le genre humain au Seigneur Dieu, et voici qu'il poursuivait l'exécution de son plan infâme, en se servant de créatures humaines pour attirer les créatures spirituelles dans ses pièges, pour les détourner de Jéhovah et les faire sortir de son organisation.

26 Il est écrit à propos de cette grande impiété qui régnait parmi les hommes: « L'Eternel se repentit d'avoir fait l'homme sur la terre, et il fut affligé dans son cœur. » (Genèse 6: 6) Le mot hébreu qui est traduit ici par « se repentit » est également traduit comme suit: « être consolé », « recevoir des consolations », « consoler », « calmer », « apaiser », « tirer satisfaction ». Notons par exemple le passage suivant: « C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur, l'Eternel des armées, le Fort d'Israël: Ah! je tirerai satisfaction de mes adversaires [Lemaistre de Saci: « Je me consolerai dans la perte de ceux qui me combattent], et je me vengerai de mes ennemis » (Esaïe 1: 24). « J'assouvirai ainsi ma colère, je ferai reposer ma fureur sur eux, je me donnerai satisfaction [autre version: « je me consolerai], et ils sauront que moi, l'Eternel, j'ai parlé dans ma colère, en répandant sur eux ma fureur. » — Ezéchiel 5: 13.

27 Cela ne signifie pas que Dieu regretta d'avoir créé la terre et d'y avoir placé l'homme. Il était inutile de le regretter, car il eût pu détruire Satan et Adam dès leur rébellion. Mais comme Jéhovah défend lui-même la justice, il fut affligé en son cœur, que l'homme se fut engagé dans une voie impie; c'est pourquoi il était nécessaire que le cœur de Dieu tirât satisfaction ou fût consolé — non pas à cause des actes d'une créature quelconque, mais par sa propre façon d'agir à l'égard de ceux qui avaient accumulé la honte sur son nom. C'est pourquoi il décida de réhabiliter son nom, ce qu'il ferait par la destruction de ceux qui s'étaient alliés à l'organisation de Satan et qui avaient volontairement jeté l'opprobre sur son nom.

28 Satan et ses alliés infâmes avaient corrompu les animaux inférieurs de la terre et leur avaient implanté un esprit diabolique, et c'est pourquoi Dieu prit la décision de détruire les hommes et les bêtes: « Et l'Eternel dit: J'exterminerai de la face de la terre l'homme que j'ai créé, depuis l'homme jusqu'au bétail, aux reptiles et aux oiseaux du ciel; car je me repens de les avoir faits. » — Genèse 6: 7.

29 Les mots « exterminer » et « créer », employés ici, sont nettement opposés l'un à l'autre, et révèlent la signification du repentir de Dieu, c'est-à-dire que Dieu le Créateur, qui avait témoigné tant de bonté à ses créatures, devint ensuite le destructeur des hommes et des bêtes que le diable avait remplis de méchanceté. C'est ainsi que Dieu modifia sa façon d'agir ou se « repentit »; car le mot « se repentir » signifie ici « modifier sa façon d'agir ». Il convient de noter que ni les néphilim ni les « fils de Dieu » ne sont mentionnés ici, ce qui prouve que Jéhovah s'occupera ailleurs de leur cas. La destruction dont il est parlé au texte biblique précité était destinée aux créatures terrestres; mais Noé était une exception. « Mais Noé trouva grâce aux yeux de l'Eternel. » (Genèse 6: 8) Si l'expression « je me repens » signifiait que Dieu avait commis une erreur en créant l'homme, pourquoi donc eût-il encore conservé Noé en vie? Par ces textes Jéhovah montre qu'il a décidé de détruire finalement tous les impies volontaires et qu'il n'accorde sa grâce et ses faveurs qu'à ceux qui lui obéissent. « Il se moque des moqueurs, mais il fait grâce aux humbles. » (Proverbes 3: 34) « Revêtez-vous d'humilité; car Dieu résiste aux orgueilleux, mais il fait grâce aux humbles. » — 1 Pierre 5: 5.

30 Après que Dieu conformément au récit biblique eut décidé, que 120 années s'écouleraient avant la destruction du monde, et que Noé trouverait grâce devant lui, il donna à ce dernier une brave femme, qui lui donna pendant les cent ans qui précédèrent le déluge, trois fils. « La terre était corrompue devant Dieu, la terre était pleine de violence. Dieu regarda la terre, et voici, elle était corrompue; car toute chair avait corrompu sa voie sur la terre. » — Genèse 6: 8–12.

31 Les hommes d'alors, à l'exception de Noé et de sa famille, étaient devenus extrêmement infâmes et corrompus et remplirent la terre de violence. Dieu haïssait cet état de choses. « Il hait le méchant et celui qui se plaît à la violence » (Psaume 11: 5; Ezéchiel 7: 10, 11; 8: 17). Notons que le texte dit: « Toute chair avait corrompu sa voie sur la terre. » Cela ne veut pas dire et ne signifie pas que l'homme avait corrompu sa nature, mais sa voie.

32 Comme le temps prévu par Dieu pour l'exécution de sa vengeance contre les infâmes était venu, il fit de Noé son témoin et lui ordonna d'avertir le monde; cela devait préfigurer comment Dieu enverrait ses oints de nos jours pour qu'ils publient son nom et ses desseins avant qu'il ne détruise l'organisation de Satan. Le fait que Dieu limita son jugement de destruction à « toute chair », sans

mentionner les néphilim et les «fils de Dieu», montre que l'homme est personnellement responsable de la voie impie dans laquelle il s'est volontairement engagé. « Alors Dieu dit à Noé: La fin de toute chair est arrêtée par devers moi; car ils ont rempli la terre de violence; voici, je vais les détruire avec la terre » (Genèse 6:13). Telle devait être la fin de la longue période de lutte entre Jéhovah et l'humanité. Puis Noé reçut de Jéhovah l'ordre de construire l'arche, ainsi qu'il est écrit: « C'est par la foi que Noé, divinement averti des choses qu'on ne voyait pas encore [par exemple: la pluie, les trombes d'eau, les tempêtes], et saisi d'une crainte respectueuse, construisit une arche pour sauver sa famille; c'est par elle qu'il condamna le monde, et devint héritier de la justice qui s'obtient par la foi » (Hébreux 11:7). La construction de l'arche fut une manifestation de la foi de Noé, et elle condamna ainsi le monde. Elle fut aussi une prédication impressionnante et un puissant témoignage; toutefois Noé avait dû expliquer aux hommes qui l'entouraient, pourquoi il construisait l'arche, et c'est ainsi qu'il rendit également un témoignage verbal. Les hommes, les « fils de Dieu » et leurs descendants entendirent le témoignage de Noé et de ce fait Noé fut « en spectacle au monde, aux anges et aux hommes ». De même, les témoins de Jéhovah annoncent présentement aux puissances visibles et à celles qui sont invisibles son intention de détruire le monde lors d'Harmaguédon (1 Cor. 4:9). Le sauvetage de Noé au cours du déluge et sa délivrance qui eut lieu ensuite ressemblaient à une résurrection d'entre les morts; cela constituait pour les anges une émouvante prédication sur la puissance de Jéhovah. C'est ainsi que par le moyen de Noé et du déluge, Dieu révéla sa puissance et fit connaître son nom à travers toute la terre. Aujourd'hui, Dieu a également ordonné à ses fidèles témoins de faire connaître son nom et d'annoncer qu'il le réhabilitera complètement par son royaume en détruisant toutes choses et toutes créatures qui diffament son nom et s'opposent à ses desseins.

33 Les Ecritures montrent par conséquent qu'il existe une différence très nette entre les néphilim et les « fils de Dieu » qui prirent ultérieurement pour femmes les filles des hommes. Elles montrent en outre que les « héros », les descendants nés de l'union des esprits matérialisés avec les filles des hommes, sont nettement différenciés des néphilim et des « fils de Dieu ». Il n'y avait aucune raison de maintenir en vie ces monstres; ils furent donc détruits par le déluge.

34 Voici la question qui se pose à présent: Que devinrent ces « fils de Dieu » au temps du déluge et quelle est leur situation actuelle? Qu'ont-ils à voir, le cas échéant, dans la violence qui règne actuellement dans le monde? L'explication lumineuse de l'apôtre, dans Ephésiens 6:12, montre que les forces qui combattent les saints sont constituées par une armée d'esprits méchants. S'agit-il des néphilim ou des « fils de Dieu »? Lesquels sont alliés à Satan dans l'adversité contre les oints de Jéhovah?

(A suivre)

Questions à étudier

§ 1, 2. Puisque toutes les œuvres de Dieu sont parfaites, expliquez l'existence d'esprits méchants et de créatures humaines perverses; dites pourquoi ils ne furent pas exterminés quand il devinrent méchants. Pourquoi est-il nécessaire que les fidèles soient présentement mieux renseignés à propos de ces méchants?

§ 3—6. Qu'expliquent les apôtres Jude et Pierre à propos des anges qui devinrent impies et à propos du jugement de Dieu les concernant? Montrez qui sont les « géants » et les « fils de Dieu » dont il est fait mention dans Genèse 6: 2, 4. Quel fut leur état et comment agirent-ils? Quel jugement Jéhovah a-t-il prononcé contre eux?

§ 7—10. Que montrent les Ecritures au sujet de la situation de Lucifer dans l'organisation de Dieu? Au sujet de sa façon d'agir et de ceux qui lui étaient associés? Au sujet de l'issue de sa façon d'agir? Montrez comment la prophétie de Daniel et les déclarations de l'apôtre Paul constituent de nouvelles preuves de ce que des anges méchants exercent leur pouvoir et leur tyrannie, sous la direction de Satan. Dans cette corrélation dites ce que montrent en outre les déclarations contenues dans Ezéchiel 38: 2—6, celles de Jésus concernant Satan, et l'épître de l'apôtre Paul aux Ephésiens.

§ 11, 12. Expliquez pourquoi, même en présence de la proclamation faite dans Genèse 3: 15, Satan et son organisation infâme ont pu continuer jusqu'au temps présent leur opposition. Comment se révèle leur influence perverse? Pourquoi ne sont-ils pas parvenus à détruire les fidèles témoins de Dieu?

§ 13. Quelle est la différence entre les « fils de Dieu » mentionnés dans Genèse 6: 2, 4 et la 'postérité du serpent' dont il est parlé dans Genèse 3: 15.

§ 14. Montrez combien, depuis la rébellion de Lucifer, les noms Serpent et Satan sont significatifs.

§ 15—18. Jusqu'où alla le succès de Satan dans ses efforts pervers aux jours de Noé? Expliquez l'énoncé contenu dans Genèse 6: 3. Dans quel but Jéhovah retarda-t-il le temps de la destruction du genre humain, et pourquoi fixa-t-il une époque pour cette destruction?

§ 19, 20. Expliquez si les néphilim, les géants, et les « fils de Dieu » qui prirent les filles des hommes pour femmes, étaient les mêmes et si ces derniers périrent plus tard, par le déluge. Indiquez la concordance qui existe entre le fait relaté dans Nombres 13: 33 et ce qui précède.

§ 21—24. Faites l'application des paroles contenues dans Jude 6. Les « fils de Dieu » se rendirent-ils coupables en se matérialisant et en contractant des unions matrimoniales avec les filles des hommes? Pourquoi? Que signifie la déclaration suivante concernant leurs descendants: « Ce sont ces héros qui furent fameux dans l'antiquité »?

§ 25. Quelle lumière nouvelle la déclaration suivante apporte-t-elle en ce qui concerne la responsabilité de la situation qui fut alors celle du monde? — « L'Eternel vit que la méchanceté des hommes était grande sur la terre. »

§ 26, 27. Expliquez le passage contenu dans Genèse 6: 6 à l'aide d'autres énoncés bibliques.

§ 28, 29. Quelles étaient les créatures comprises dans le jugement de destruction contenu dans Genèse 6: 7 et dans d'autres textes s'y rapportant? Comment les expressions « exterminer » et « créer », employées ici, servent-elles à expliquer la signification de cette autre déclaration de Dieu: « Je me repens »?

§ 30—32. Dans quel sens la terre était-elle « corrompue » et « pleine de violence », de sorte qu'il fut nécessaire d'exterminer toute chair? Expliquez ce que préfiguraient la situation décrite et la sentence annoncée dans Genèse 6: 11—13. Que signifie la déclaration de l'apôtre Paul dans Hébreux 11: 7?

§ 33, 34. Que montrent, par conséquent, les Ecritures à propos de l'identité: a) des néphilim et des « fils de Dieu »; b) des « héros »? Quelle est la différence qui existe entre eux? Citez quelques-unes des questions qui rendent nécessaire un examin ultérieur de ce sujet?

(W. T. du 1er Septembre 1934)

La glorification du nom de Jehovah

BIEN que Jéhovah, le Créateur tout-puissant du ciel et de la terre, soit invisible, ses créatures le reconnaissent de plus en plus, grâce à ses œuvres merveilleuses qu'il accomplit pour éclairer et encourager celles qui se confient en lui. Il est donc tout à fait juste d'entonner des cantiques de louanges. Les témoins de Jéhovah, rassemblés, chantent aujourd'hui ses louanges car, sur la terre entière, ils proclament son nom et la bonne nouvelle de son royaume, l'unique espérance du monde. — Matthieu 12: 18–21.

Jéhovah Dieu a procuré de la musique pour le gouvernement nouveau-né et pour ses fidèles témoins. C'est avec une vraie joie qu'ils chantent des cantiques de louanges. Les psaumes de la Bible sont des poèmes transcrits en musique.

Un de ces poèmes du royaume mis en musique est le psaume 99. Il commence par déclarer que Jéhovah est devenu Roi et que les peuples tremblent. « L'Eternel [particulièrement à cette époque] est grand dans Sion [son organisation] ... Qu'on célèbre ton nom grand et redoutable! Il est saint!... Exaltez l'Eternel, notre Dieu, et prosternez-vous devant son marchepied. Il est saint! » Son nom est exalté au moyen d'une vaste proclamation publique. « Son marchepied » est sa classe du temple sur la terre, car c'est elle qui le représente ici-bas.

Le verset 6 de ce psaume parle de Moïse, d'Aaron et de Samuel invoquant Jéhovah, et raconte que Jéhovah les entendit et comment il leur répondit. Ces paroles sont évidemment insérées ici pour servir d'encouragement à ceux qui invoquent aujourd'hui le nom de Jéhovah et ont une confiance absolue en lui.

Le psaume 68 est un autre de ces cantiques du nouveau gouvernement. Il commence par cette déclaration: « Dieu se lève, ses ennemis se dispersent. » Jéhovah s'est levé par le fait qu'il est représenté par la sacrificature de Melchisédek. Christ, le grand Souverain Sacrificateur, s'est levé pour faire de ses ennemis son marchepied, et ceux qui sur la terre sont dévoués à Jéhovah le servent avec bonne volonté. (Psaume 110: 3; version de Darby) « Chantez à Dieu, célébrez son nom! Frayez le chemin à celui qui s'avance à travers les plaines! L'Eternel est son nom: réjouissez-vous devant lui! » Jéhovah n'est pas préoccupé d'entendre chanter ses louanges; il lui importe plutôt que les hommes entendent l'hymne et que son nom soit exalté. C'est pourquoi il faut que le témoignage à son nom soit public.

Il est écrit que chaque fois que l'arche partait, ces mêmes paroles, par lesquelles le psalmiste débute, étaient prononcées: « Lève-toi, Eternel! et que tes ennemis soient dispersés! » (Nombres 10: 35) Quand David fit monter l'arche à la place qu'il lui avait préparée sur la montagne de Sion, cette coutume fut également observée. Il est écrit qu'à cette occasion David fit disposer des chantres avec des instruments de musique. (1 Chron. 15: 16–28) Avec des chants et de la musique l'arche fut transportée sur la montagne de Sion. Cela se passa en présence des ennemis. Ce service représentait ce qui se fait aujourd'hui sur la terre. Le cantique du royaume dit: « Ils voient ta marche, ô Dieu! La marche de mon Dieu, de mon roi, dans le sanctuaire ». (Psaume 68: 25) L'ennemi voit ainsi l'œuvre qui se poursuit et entend le chant du « reste ».

Le psaume 149 commence par ces paroles: « Louez l'Eternel! Chantez à l'Eternel un cantique nouveau! [le royaume étant venu.] Chantez ses louanges dans l'assemblée des fidèles! Qu'Israël se réjouisse en celui qui l'a créée! Que les fils de Sion soient dans l'allégresse à cause de leur roi! », le roi de gloire qui est venu. « Que les fidèles triomphent dans la gloire, qu'ils poussent des cris de joie sur leur couche! » Le Seigneur a été glorifié comme roi et son honneur s'attache également au service de son « reste », dont les membres sont les ambassadeurs du nouveau roi; c'est pourquoi ils sont dans la gloire. Ils sont nuit et jour occupés à publier les louanges de Jéhovah; ils le font jusqu'à ce que le sommeil naturel les vainque. Cela s'accorde avec Esaïe 62: 6, 7, où Dieu dit que ses gardiens ne se tairont ni jour ni nuit, mais qu'ils continueront à annoncer le nom de Jéhovah.

« Que les louanges de Dieu soient dans leur bouche, et le glaive à deux tranchants dans leur main. » Dieu est leur Créateur et il est digne de louange. Le « glaive dans leur main » signifie que ces fidèles sont engagés dans une campagne contre la postérité de Satan. — Genèse 3: 15.

« Pour exercer la vengeance sur les nations, pour châtier les peuples ». Le « glaive » dont ils se servent pour exercer sa vengeance est la parole de Dieu. (Ephésiens 6: 17) L'exécution de la vengeance consiste simplement à annoncer ce que la parole de Dieu dit à ce sujet et sur la manière dont elle a lieu contre l'organisation satanique.

« Pour lier leurs rois avec des chaînes et leurs grands avec des ceps de fer ». Il est manifestement fait allusion ici aux rois de la « chrétienté » comme étant liés. La classe du « reste » se sert de la parole de Dieu pour lier ces rois et ces grands. « Car le sceptre de la méchanceté ne restera pas [plus longtemps] sur le lot des justes » (Psaume 125: 3). La proclamation de la vérité détruit l'influence qu'exercent les « nobles », c'est-à-dire les ecclésiastiques, sur le peuple. Les hommes se mettent à ouvrir les yeux et à perdre la crainte qu'ils avaient de ces ecclésiastiques.

« Pour exécuter contre eux le jugement qui est écrit ». La classe du « reste » doit s'en tenir à ce qui est écrit et ne proclamer que le message du royaume de Dieu. Elle n'a pas mission d'user de violence contre les gouvernants ou les nobles, mais simplement de proclamer le jugement que le Seigneur Dieu a déjà prononcé contre eux et qui est écrit dans sa parole. Sa tâche consiste donc uniquement à annoncer ce qui va survenir. Ce cantique se termine par ces mots: « C'est une gloire pour tous ses fidèles. » Le Seigneur regarde cette œuvre comme honorable. Ceux qui manquent de prendre joyeusement part au témoignage du grand nom

de Jéhovah sont, d'après les termes du psaume, exclus de la classe des saints.

Un autre de ces cantiques est le psaume 72: « O Dieu, donne tes jugements [tes décrets et l'autorité de les exécuter] au roi [à la pierre, à Christ Jésus, le Roi oint de Dieu], et ta justice [le manteau de la justice] au fils [les fils royaux se trouvant encore sur la terre] du roi [de Jéhovah]. Il [Christ Jésus auquel ont été donnés les jugements et l'autorité] jugera ton peuple avec justice, et tes malheureux avec équité. » Ce cantique constitue une preuve de plus de ce que doit actuellement faire le « reste » dans l'œuvre de Dieu sur la terre.

Un autre cantique du nouveau gouvernement que la classe du « reste » chante aussi est le psaume 95: « Venez, chantons avec allégresse à l'Eternel! Poussons des cris de joie vers le rocher de notre salut. » La raison pour laquelle le « reste » chante ce cantique, c'est qu'il sait que Jéhovah est le grand Dieu et qu'il est maintenant exalté dans Sion. En 1914 le Seigneur entra en possession de la terre, Dieu l'ayant envoyé pour en chasser le chef illégitime. C'est pourquoi « il tient dans sa main les profondeurs de la terre. » Par son prophète Ezéchiel, Dieu a promis qu'il chercherait ses brebis et les appellerait, qu'il en prendrait soin et les recueillerait dans tous les lieux où elles ont été dispersées (Ezéchiel 34:11,12). Reconnaissant que c'est là l'œuvre du Seigneur, le « reste » chante: « Car c'est lui qui est notre Dieu; et nous, nous sommes le peuple de sa pâture et les brebis de sa main. Aujourd'hui, si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas votre cœur comme à Meriba [en contestation], comme au jour de Massa [de tentation], dans le désert. » (Voir note de la version de Darby.)

L'apôtre Paul applique ce psaume à la fin de l'âge où le peuple d'Israël jouissait de la faveur de Dieu; et, selon la règle établie par lui, ce psaume s'applique dans un sens plus profond à la fin du monde où Dieu rassemble son peuple auprès de lui (Hébr. 3:15-19; 4:1-3; 1 Cor. 10:11). Depuis la venue du Seigneur dans son temple et le commencement du jugement par la maison de Dieu, la voix du Seigneur parle aux membres de la classe du temple, afin qu'ils n'endurcissent pas leurs cœurs, mais qu'ils obéissent joyeusement à sa parole. Il dit que plusieurs de ceux qui sont oints pour la dignité de roi endurciraient leurs cœurs, s'éloigneraient et ne chanteraient pas le joyeux cantique de la proclamation; qu'ils se plaindraient de leurs frères et prétendraient qu'il n'y a rien d'autre à faire que d'attendre le temps où ils seraient reçus dans le royaume. Le Seigneur au contraire montre que la classe fidèle du « reste » chanterait: « Et ils chantent un cantique nouveau devant le trône, et devant les quatre êtres vivants et les vieillards. Et personne ne pouvait apprendre le cantique, si ce n'est les cent quarante-quatre mille, qui avaient été rachetés de la terre. » — Apoc. 14:3.

Ceux qui se plaignent ne peuvent pas comprendre ce cantique parce qu'ils refusent d'y participer. Ceux qui sont déjà entrés dans la gloire et sont pour toujours avec le Seigneur chantent le cantique nouveau proclamant les louanges de Jéhovah. Le «reste» qui se trouve encore sur la terre chante ces hymnes qui sont la musique du nouveau gouvernement. Le fait qu'il est dit que personne sur la terre ne peut apprendre ce cantique si ce n'est les 144.000, montre que les membres de la classe du « reste » sur la terre doivent le connaître et le chanter.

Le psaume 66 est aussi adressé au « chef des chantres ». « Poussez vers Dieu des cris de joie, vous tous habitants de la terre! » Ces cris de joie doivent être poussés parmi les nations comme témoignage et, selon le commandement divin, ceux qui aiment la bonne nouvelle et sont les témoins fidèles du Seigneur feront retentir ces cris de joie. « Chantez la gloire de son nom, rendez glorieuse sa louange » (Version de Darby). Dans les siècles passés, Dieu a exalté la parole de la promesse. Maintenant le temps est venu où son nom doit être exalté sur la terre; et les fidèles témoins qu'il a choisis ont le privilège de l'exalter en annonçant à ceux qui veulent entendre que son gouvernement de justice est maintenant établi.

Le psaume 75 qu'à entonné la classe du «reste» fait également partie de la musique du nouveau gouvernement. « Nous te célébrons, ô Dieu! nous te célébrons, et ton nom est proche: tes merveilles le racontent » (Psaume 75:1; version de Darby). Jéhovah accomplit aujourd'hui des merveilles sur la terre. Les serviteurs oints voient ces merveilles qui leur prouvent que Dieu lui-même est proche et qu'il intervient dans les affaires de la terre. Dieu exécute certaines de ses œuvres en se servant de forces autres que son peuple sur la terre. La mission de ses oints sur la terre consiste presque uniquement à proclamer l'honneur de son nom. Les occasions qu'ils ont maintenant de le servir ainsi leur prouvent qu'il se sert d'eux et qu'il leur donne par conséquent son approbation. C'est encore la preuve que nous sommes arrivés au temps marqué où le nom de Dieu doit être proclamé sur la terre. Grâce à une vision plus claire des desseins divins les concernant, les oints peuvent poursuivre cette œuvre avec une entière confiance. Ils ne se préoccupent plus de la durée que peut encore avoir leur mission sur la terre, ni de l'importance du danger où peut les jeter les attaques de l'ennemi; ils sont plutôt soucieux de rester fidèles à leur alliance. Ils chantent avec sérénité la gloire du nom de Jéhovah.

Il y a des oints qui pensent qu'ils ne devraient rien dire contre l'organisation du diable; qu'ils devraient au contraire vivre en paix avec elle. De tels membres sont inconstants, parce qu'ils ne peuvent agir de la sorte et en même temps être fidèles et dévoués à Dieu « Mon fils, crains l'Eternel et le roi [l'Oint de Dieu, la pierre posée en Sion]; ne te mêle pas [ne t'associe pas] avec les hommes remuants [inconstants] ». Ceux qui se détournent de la bonne voie pour s'associer avec les ouvriers d'iniquité tomberont. « Mais quant à ceux qui se détournent dans leurs voies tortueuses, l'Eternel les fera marcher avec les ouvriers d'ini-

quité. La paix soit sur Israël. » — Psaume 125: 5; version de Darby.

Seuls ceux qui sont fidèles au Seigneur demeureront fermes. Le fait que quelqu'un appartient maintenant à la classe du « reste » n'est pas une garantie qu'il en fera partie jusqu'au bout. « Si tu vois un homme habile dans son ouvrage [habile dans l'œuvre du Seigneur, habile à veiller aux intérêts du royaume], il se tient [face à face] auprès des rois [de Jéhovah et Christ Jésus]; il ne se tient pas auprès des gens obscurs [des rois insignifiants de la terre; il ne cherche pas leur approbation] » (Proverbes 22:29). Ceux qui sont fidèles et qui le resteront jusqu'à la fin, qui proclament diligemment les louanges du nom de Jéhovah, auront le roi oint de Dieu pour ami. « Celui qui aime la pureté du cœur, et qui a la grâce sur les lèvres, a le roi pour ami. » — Proverbes 22: 11.

L'œuvre grandiose de Jéhovah progresse et son peuple attend avec confiance le temps où son gouvernement de justice sera complètement établi sur la terre et régira les affaires de l'humanité.

(W. T. du 1er Septembre 1934)

Textes et Commentaires

1er Décembre

« Maintenant, moi, Nebucadnetsar, je loue, j'exalte et je glorifie le roi des cieux, dont toutes les œuvres sont vraies et les voies justes, et qui peut abaisser ceux qui marchent avec orgueil. »
— Daniel 4: 37. —

Jéhovah fait maintenant savoir que l'orgueil et l'égoïsme ont conduit Lucifer à la rébellion et amèneront sa perte. Et voyant que, grâce à Jéhovah, un cèdre nouveau s'élève à la place où se trouve l'arbre qui va être détruit, remercions Jéhovah d'avoir pourvu à la reconstitution d'une organisation qui lui sera éternellement fidèle et dévouée et qui dispensera des bénédictions durables aux créatures obéissantes. Le grand arbre de la terre, vu par Nebucadnetsar, symbolise l'organisation de Satan qui va maintenant disparaître, et le nouveau grand arbre d'espérance représente l'organisation de Christ Jésus dans laquelle la créature obéissante sera incorporée et y trouvera la vie éternelle. Le nom de Christ Jésus est l'espoir du monde et il n'est aucun autre nom en qui les hommes puissent espérer. T 6/15/34.

2 Décembre

« N'es-tu pas convenu avec moi d'un denier? Prends ce qui te revient, et va-t'en. Je veux donner à ce dernier autant qu'à toi. » — Matthieu 20: 13,14.

L'intendant, Christ Jésus, déclare ainsi à celui qui murmure qu'il lui remettra un denier et rien de plus. Jéhovah ne prive pas non plus les ouvriers mécontents de l'occasion de pouvoir accepter le « nouveau nom » et de s'en servir de la bonne manière, ainsi qu'il est écrit dans 1 Pierre 5: 5, 6. Il est juste que tous, aussi bien les premiers que les derniers-venus dans la vigne du Seigneur s'humilient sous la puissante main de Dieu, et qu'ils trouvent leur joie à agir ainsi. Que tous ceux à qui a été décerné le nouveau nom aient à cœur de le mériter par leur fidélité. L'intendant a dit: « Va-t'en », c'est-à-dire prends le chemin que doivent suivre ceux qui participent à la réhabilitation du nom de Jéhovah, et ce chemin, c'est celui de l'obéissance aux commandements de Jéhovah et de la fidélité au nouveau nom. T 5/1/34.

3 Décembre

« Ne prenez point part aux œuvres infructueuses des ténèbres, mais plutôt condamnez-les. »
— Ephésiens 5: 11 —

Les fidèles ne seront pas compris par beaucoup d'hommes. Mais qu'importe? Tous les hommes fidèles qui ont maintenu leur intégrité envers Dieu ont été présentés sous un faux jour par le diable, et ses dupes ont mal interprété leurs intentions. La fidélité envers le Seigneur ne signifie pas, pour ses témoins, qu'ils doivent être désobligeants ou rigoureux; ils ne devront pas davantage choisir certains hommes et provoquer leur colère. Les témoins de Jéhovah occupent la place la plus honorable qui se puisse trouver; aussi devraient-ils se comporter en conséquence. Ils doivent rester fermement du côté de Jéhovah, sans jamais s'en écarter. Ils doivent dire la vérité, ainsi qu'il leur fut prescrit, sans s'occuper de ce que leurs semblables pourront dire ou faire. T 8/33.

4 Décembre

« Le Seigneur votre Dieu vous suscitera d'entre vos frères un prophète comme moi; vous l'écouterez dans tout ce qu'il vous dira. » — Actes 3: 22.

Moïse, en tant que prophète, ne préfigure que Christ Jésus seul, qui est le grand Prophète de Jéhovah. Lorsque Jésus, devenu homme, était sur la terre, la prophétie de Moïse ne s'est réalisée qu'en partie. Le « plus grand Prophète » a associé à son action ses frères, c'est-à-dire ceux qui ont reçu l'onction de Jéhovah, et c'est à eux que s'adresse spécialement la prophétie, puisque c'est parmi eux que Dieu a suscité le Prophète annoncé par Moïse. Durant le règne millénaire de Christ, les hommes de tous les pays du monde ne seront pas les frères de Christ mais ceux qui lui obéiront deviendront ses enfants. La prophétie s'adresse maintenant spécialement au peuple allié à Dieu sur la terre. Le fidèle « reste » est profondément heureux d'être associé maintenant au Prophète plus puissant que Moïse, à Christ qui réhabilitera le grand nom de Jéhovah. T 8/33.

5 Décembre

« Israël est devenu gras, et il a regimbé; tu es devenu gras, épais et replet! Et il a abandonné Dieu, son Créateur, il a méprisé le rocher de son salut. »
— *Deut. 32:15* —

Dès la venue du Seigneur Jésus au temple, il y eut ceux qui, bien que sur les rangs pour le royaume, devinrent sages à leurs propres yeux, égoïstes, rebelles et iniques. Les termes « gras », « gros et replet », tels qu'employés ici, signifient « briller et devenir gras ». Certains sont possédés du désir de briller aux yeux des hommes et sont devenus infidèles aux termes de leur alliance. Ils sont iniques, des ouvriers d'iniquité qui refusent de prêter attention à la voie de Dieu, par rapport à exécuter son œuvre et qui, au lieu de l'écouter, suivent leur propre voie égoïste. C'est cette classe qui constitue le « méchant serviteur », « l'homme du péché », « le fils de la perdition ». Le grand Rocher c'est Jéhovah, et le « méchant serviteur », le « fils de la perdition », se détourne de ses instructions. T 9/33.

6 Décembre

« Cette sentence est un décret de ceux qui veillent; cette résolution est un ordre des saints, afin que les vivants sachent que le Très-Haut domine sur le règne des hommes, qu'il le donne à qui il lui plaît. »
— *Daniel 4:17* —

L'expression le « règne des hommes » citée dans ce texte ne se réfère pas aux petits royaumes du monde pervers de Satan mais au royaume et à la domination invisible de l'humanité. Précisons qu'il n'y a là aucune contradiction avec le fait que Satan a été autorisé à continuer d'exercer son pouvoir sur la terre. Si Satan a pu agir ainsi ce n'est pas que son pouvoir fut supérieur à celui de Jéhovah ni qu'il fut lui-même plus fort que Dieu, mais c'est que le Tout-Puissant lui avait permis de donner libre cours à ses agissements pervers. Au temps fixé par lui, il délégua sa puissance à celui qui lui plaisait, et il proclame maintenant qu'il la remit à Christ Jésus auquel il associe 144 000 véridiques et fidèles disciples qui maintiendront jusqu'à la fin leur loyauté envers le Seigneur. T 6/15/34.

7 Décembre

« Celui qui aime son père ou sa mère ... son fils ou sa fille plus que moi n'est pas digne de moi. »
— *Matthieu 10:37* —

Si l'homme ignore le Créateur et poursuit une voie dont il espère obtenir un gain personnel, il poursuit une mauvaise voie. A la racine de tous les maux et de toutes les suites fâcheuses dont souffrent ceux qui ont commencé à servir Dieu, mais qui n'ont pas continué, il y a « l'amour de l'argent », l'avidité du gain, quelle qu'en soit la nature. Si un enfant de Dieu est obligé de se livrer à quelqu'entreprise commerciale, en vue de subvenir aux besoins de sa famille, sa position est justifiée, s'il ne peut rien faire de mieux pour approvisionner et prendre soin de ceux qui dépendent de lui. Mais si le Seigneur pourvoit à ses besoins, ainsi qu'aux besoins de ceux qui dépendent de lui, et s'il lui accorde en même temps la faveur de le servir, il révélera sa fidélité envers le Seigneur en demeurant résolument à son service, c'est-à-dire qu'il ne s'engagera pas dans une voie contraire, destinée à satisfaire ses désirs égoïstes. T 3/1/34.

8 Décembre

« Afin qu'ils sachent que toi seul, dont le nom est l'Eternel, tu es le Très-Haut sur toute la terre. »
— *Psaume 83:18* —

Les fidèles prient que les ennemis soient détruits, mais pas pour répondre à un sentiment de vengeance personnelle. Il s'agit de la grande question en litige, c'est de savoir qui est le Très-Haut, le Tout-Puissant. Il y a longtemps que Satan a soulevé cette question et nous sommes au temps marqué où elle doit être résolue. Le sachant, les fidèles témoins de Jéhovah prient pour l'exécution de ses jugements. Jéhovah ne détruit pas ses ennemis pour satisfaire à son courroux, comme certaines gens l'ont enseigné. Tous les jugements de Jéhovah sont justes, équitables. Il n'y a en lui aucune trace d'injustice. Et c'est dans l'intérêt le plus absolu de la justice qu'il détruira ses ennemis, car l'univers ne sera purifié que quand ils seront exterminés. Les méchants ne s'en iraient jamais d'eux-mêmes, c'est pourquoi Dieu doit les faire disparaître. T 5/33.

9 Décembre

« Combats le bon combat de la foi. » — 1 Tim. 6:12.

Nul ne peut actuellement obéir fidèlement aux commandements de Dieu et en même temps « mener une vie paisible et tranquille » (1 Tim. 2:1, 2), car la lutte est engagée. Il ne sera plus possible au « reste » de manifester sa fidélité en rendant témoignage en des endroits où les habitants s'opposent à la vérité, tout en menant une vie paisible et tranquille. Ceux du temple sont préparés pour la lutte. Leur paix et leur quiétude ne résident pas dans les gouvernements de ce monde, mais dans Jéhovah Dieu. Ils sont en paix, mais leur paix réside dans le Seigneur, alors qu'ils combattent pour ce qui est juste. (Esaïe 26:2-4) Ceux qui sont dans le temple, par conséquent du côté de Jéhovah, chantent volontiers et joyeusement ses louanges, tout en marchant à la bataille. Ce sont de bons et fidèles soldats qui suivent Christ Jésus, le grand Capitaine, et ne cherchent pas la paix et la quiétude auprès de ceux qui gouvernent l'organisation de Satan. T 8/33.

10 Décembre

« Voici l'explication, ô roi, ... On te chassera du milieu des hommes, tu auras ta demeure avec les bêtes des champs, ... et sept temps passeront sur toi. » — Daniel 4:24, 25.

L'homme, de même que le roi Nebucadnetsar, perdit sa puissance de « prince de la terre » et il

fut éliminé de l'organisation de Dieu; il perdit sa vraie dignité humaine et manifesta des penchants bestiaux, ce qui fut spécialement le cas des gouvernants de la terre. Lucifer, lui aussi, fut expulsé de l'organisation de Jéhovah, il devint semblable à un serpent, à un dragon, à une bête sauvage, cherchant une proie à dévorer. L'exécution du décret divin contre Satan et son organisation fut retardée jusqu'en 1914, fin de la période des « sept temps ». De même qu'à Nebucadnetsar on devait donner, comme aux bœufs, de l'herbe à manger, de même la race humaine n'a pu se nourrir que de ce que lui donnaient les gouvernants semblables aux bêtes. Seules les créatures humaines qui, par Christ, ont cherché Dieu avec ardeur, se sont nourries des précieuses promesses de la parole du Très-Haut. T 6/15/34.

11 Décembre

« Je veux donner à ce dernier autant qu'à toi. Ainsi les derniers seront les premiers, et les premiers seront les derniers. » — Matth. 20: 14, 16.

Les derniers appelés au royaume et qui viennent après tous les autres à la vigne accomplissent joyeusement leur tâche, conformément aux commandements du Seigneur, et c'est d'eux qu'il a été dit que les derniers seraient les premiers, non pas pour les emplir de vanité, mais pour leur permettre d'apprécier combien est grande la miséricorde de Dieu qui les a mis en mesure de faire la preuve de leur dévouement envers lui et de participer à la réhabilitation de son nom. Ils ne devaient attendre que peu de temps pour recevoir leur salaire, le denier, car ils n'étaient pas longtemps dans la vigne. Et pour remercier Dieu de sa bonté, ils participaient avec joie à l'œuvre missionnaire et dès lors s'empressent de chanter ses louanges. Jéhovah veut avoir une classe du sanctuaire pure et fidèle qui portera les fruits du royaume en cette heure de grande détresse. En décernant à son peuple un « nouveau nom » sur lequel il attire son attention, Dieu l'a « purifié » en provoquant l'élimination des serviteurs égoïstes. T 5/1/34.

12 Décembre

« L'affection de l'esprit, c'est la vie et la paix. » — Romains 8: 6 —

Pour « vivre selon l'esprit » la créature doit mettre tout son zèle à connaître la volonté de Dieu pour s'efforcer ensuite sans trêve et avec une opiniâtreté inébranlable, à réaliser cette volonté quoiqu'en puissent penser ou dire les autres hommes. Dieu a donné l'esprit à sa créature, c'est-à-dire la faculté de rechercher la vérité et d'en tirer les conclusions nécessaires à l'action. La volonté est la ferme décision d'agir et cette décision est elle-même le fruit de la pensée. Celui dont l'esprit est parvenu à connaître la volonté de Dieu et qui a fermement résolu d'exécuter cette volonté, celui-là jamais ne s'en détournera de son plein gré. L'apôtre Paul a déclaré que ce que devait raisonnablement faire un disciple de Christ Jésus était de se consacrer entièrement à Dieu. T 6/33.

13 Décembre

« Nous ne mourrons pas tous, mais tous nous serons changés, en un instant, en un clin d'œil, à la dernière trompette. » — 1 Cor. 15: 51, 52.

C'est la dernière trompette, parce qu'elle annonce le commencement du règne de Christ Jésus, « à qui appartient le droit » de régner, et qui ensuite régnera; jamais plus un roi n'occupera cette charge, et c'est pour cette raison que l'occasion ne se présentera plus de sonner de nouveau de la trompette. Il ne sera jamais plus nécessaire de réhabiliter le nom de Jéhovah, et il n'y aura jamais plus d'autre guerre ni d'autre victoire, car cette guerre sera la dernière et la justice régnera à jamais sous la domination de Dieu et de Christ. On commença à sonner de la trompette de Dieu, qui est aussi la dernière trompette, quand Jésus commença son règne, en 1914, et elle doit retentir jusqu'à ce que l'organisation de Satan aura été détruite, et que le nom de Jéhovah sera réhabilité et jusqu'au moment où une victoire complète aura été donnée à Christ Jésus, à la bataille d'Harmaguédon. Durant cette époque ont lieu la résurrection des morts fidèles et le rassemblement du « reste » dans le temple. T 5/15/34.

14 Décembre

« Le Très-Haut domine sur le règne des hommes, il le donne à qui il lui plaît, et il y élève le plus vil des hommes. » — Daniel 4: 17.

Jésus, bien qu'il fût le Fils bien-aimé de Jéhovah, dut toutefois subir souffrances et humiliations pour le triomphe de Dieu dans la grande question en litige et pour mieux montrer qu'il fut bien qualifié pour devenir le justicier du Très-Haut. Jésus était doux et humble de cœur. Lui-même ne prit aucun soin de sa réputation; il s'humilia jusqu'à mourir ignominieusement. Et c'est ainsi qu'il a plu à Jéhovah d'élever le plus vil des hommes (Phil. 2: 7–11) et de lui donner la domination de l'humanité. Jéhovah précise donc quelles sont les qualités de celui auquel il confère le royaume; et ceux qui sont unis avec Christ Jésus dans le royaume doivent avoir aussi des qualités semblables; c'est pourquoi sont méprisés sur la terre ceux dont le Seigneur se sert pour réaliser ses desseins. T 6/15/34.

Lettres intéressantes

« Egide miraculeux » . . .

. . . La lecture du numéro spécial démontre la grandeur et la force de la foi de ceux qui martyrs modernes, eurent à supporter les insanités allemandes. Ils poursuivent vaillamment leur idéal, le but suprême que tous devraient avoir à cœur de poursuivre. Ce que j'admire en eux, c'est le courage et la vaillance que la foi leur a inculqué.

Catholique, je suis, depuis longtemps, fatigué des inepties et du fatras grotesque de cette religion dont les serviteurs font une véritable entreprise commerciale. Acheter son droit d'entrée au ciel ne saurait exister pour celui qui tant soi peu fait preuve de réflexion.

Très croyant, mais ne voulant subir les pantomines commerciales des prêtres de métier et non de cœur, je m'étais en mon fort intérieur fait une idée et créé un but religieux absolument identique à celui enseigné par votre œuvre. Aussi c'est avec une joie profonde que je connus votre filiale de Paris grâce à la lecture d'un de vos volumes à moi prêté par un ami. Votre générosité m'a comblé par la suite par un envoi de littérature du grand maître qu'est le Juge Rutherford.

Vous assurant que l'adepte que je suis de la seule religion vraie qui n'aspire qu'à voir se grouper de plus en plus nombreux de nouveaux adeptes de la vraie croyance sous votre égide miraculeux, je vous prie de croire à ma profonde et respectueuse considération.

H. St. Atelier militaire, Port Lyautey, *Maroc.*

« Qu'ils sont beaux, les pieds! . . . »

Jusqu'à présent, le service de *« l'Age d'Or »* nous a été assuré par Mesdemoiselles Pf., témoins de Dieu, de passage dans la région que nous avons été heureux de recevoir, car ainsi Dieu nous a donné le grand bonheur de connaître ses témoins et d'apprécier l'œuvre sublime à laquelle ils ont le suprême bonheur de participer. A leur contact, nos yeux se sont ouverts davantage à la pure lumière et le réconfort est entré dans nos cœurs.

« L'Age d'Or » est pour nous un baume et une nourriture de l'esprit par tout ce qu'il contient de beau, de noble et c'est un bonheur sans mélange de recevoir cette revue. Merci du plus profond du cœur, à vous tous qui participez de quelque façon que ce soit, à l'œuvre sublime, et à vous, pionniers du Christ qui portez le message de paix, d'amour et de bonheur futur parmi les ingratitudes du monde, avec un dévouement et une confiance sans borne et ne récoltant très souvent — comme notre divin Sauveur Jésus Christ que froideur, mépris et indifférence . . . M. et Mme G.

Roquebrune, Cap Martin.

Un semeur zélé

Je serais très heureux de recevoir une centaine du numéro spécial de *« l'Age d'Or »*. Je me ferai un plaisir de pouvoir les distribuer à mes amis et connaissances. N. L. à H. (Nord)

De Nice

. . . seulement, j'ai attendu vainement mon numéro de Juillet qui ne m'est pas parvenu. Je vous demande de vouloir me l'expédier, car votre œuvre est trop encourageante pour ne pas la suivre. J'étudie également vos petits livres qui sont très réconfortants, et je vous ferai avoir d'autres abonnements . . . B. Nice.

Dans le « char » avec « Jéhu »

Nous avons bien reçu, en trois colis, les 80 *« Age d'Or »* du numéro spécial d'Août. Nous en avons donné aux gendarmes de Ch., et distribué à bien des clients de notre buvette. Soyez sûrs, que nous ferons connaître dans la mesure de notre possible, votre belle œuvre.

Nous avons reçu notre *« Age d'Or »* de Septembre et l'avons lu avec avidité comme toujours d'ailleurs. Il nous apporte à chaque fois un peu plus de lumière et d'espoir. Nous prions l'Eternel qu'il vous bénisse et vous éclaire dans l'œuvre merveilleuse que vous poursuivez; il est à regretter que vos causeries par Radio aient été supprimées à Radio Normandie et surtout au Poste Parisien. . . . PB. à Ch. (Vienne)

Dévoué entièrement à Jéhovah

Je suis entièrement avec vous pour soutenir l'œuvre admirable qui consiste à annoncer le royaume de Jésus-Christ. Je possède un exemplaire de chacun de vos livres et plusieurs de chaque brochure. J'ai prêté vos livres — et j'en ai même donné — à environ 25 familles, représentant près de 100 personnes, et quand j'apprends que vos pionniers souffrent, je redouble d'ardeur. Certains de mes livres, tels que « Vie », « Création » ont passé par un grand nombre de mains. Vous pouvez m'envoyer une vingtaine d'exemplaires du numéro spécial de « l'Age d'Or ». Pour cet envoi veuillez trouver ci-joint un mandat de 30 francs, dont vous garderez le surplus pour vos œuvres.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me signaler le cas où vos écrits sont combattus dans ma région, car je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour les défendre victorieusement . . .

Voici la copie de ma lettre au ministère:

« A titre de collaborateur de la « *Tour de Garde, Société de Bibles et de Tracts* », je me permets d'attirer votre attention sur le caractère moral et philanthropique de cette Société qui souffre de l'antipathie du clergé mais dont les livres aident notre humanité à supporter le poids de la vie en lui indiquant l'idéal humain le plus sublime et qui saura l'élever au-dessus de la crise. Pour tout le bien moral, reçu par cette Société, je vous supplie, Monsieur le Ministre, de jeter un regard bienveillant sur ses collaborateurs, afin d'atténuer les difficultés que votre circulaire de février, No 239, leur a peut-être créées. »

Toujours dévoué à votre cause, veuillez agréer, Monsieur le directeur, mes plus respectueuses salutations.

R. B. Calais